ÉTANCHÉITÉ ET PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE

ENDUIT PRÊT À L'EMPLOI **ASSOCIÉ À L'ARMATURE AT 75**

SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE **SOUS CARRELAGE (SEL)**

- Pose collée ou scellée désolidarisée
- Associé à l'armature at 75
- Tous locaux intérieurs
- Peut être utilisé comme SPEC sans armature
- Sans vapeurs toxique ni solvant









Le système CERMITANCHE comprend :

- Des kits basics 12,5 m² 1 seau de CERMITANCHE 25 kg, 1 rouleau d'armature, AT75 20 ml
- et des kits complets de 100 m² 8 seaux de CERMITANCHE 25 kg, 4 jerricans de CERMIFILM 5 litres, 2 rouleaux d'armature AT75 80 ml (surface utile 50 m²) 2 peignes V4/2 8 rouleaux de 10 ml de bande d'armature AR12.

Chaque seau présente un code de fabrication facilement identifiable.

Conservation: 1 an dans l'emballage d'origine, à l'abri du gel et de l'exposition au soleil.



CONSOMMATION

2 kg/m² pour les 2 couches.



LE PLUS

Elasticité importante. Très bonne adhérence sur de nombreux supports.



LE CONSEIL

En mur, utiliser le CERMIFIX ALG pour la pose de faïence.



COMPOSITION

synthétiques, charges minérales de granulométrie étudiée de type silico-calcaire, adjuvants rhéologiques.



Contrôle







DOMAINES D'EMPLOI

- Planchers intermédiaires dans tous les locaux à usage privatif ou collectifs pour lesquels une étanchéité est demandée.
- Locaux P4SE3 (cuisines collectives et locaux annexes situés en étage) en neuf et rénovation.

Remarque:

Sont exclus: Piscines, bassins, réservoirs, balcons, terrasses. Utiliser dans ce cas CERMIPROOF ST.

SUPPORTS

SEL: SOL INTÉRIEUR

Tous les supports neufs béton

Rénovation : Ancien revêtement céramique Pente nécessaire : 1cm/m minimum

SPEC: SOL ET MURS INTÉRIEURS

Plâtre, plaques de plâtre, carreaux terre cuite, Béton cellulaire, plancher bois

CERMIX

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

1) PRÉPARATION DU SUPPORT

- Sur anciens supports (sauf revêtements céramiques) et sur supports très fermés/hydrofugés l'application du CERMITANCHE se fera directement sans primaire.
- Sur autres supports, appliquer CERMIFILM au préalable, consommation 0,1 à 0,2 L/m².

2) TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

- Parties angulaires, bande d'armature AR12 ou AR 12C.
- Angles rentrants, Angle AA12.
- Appliquer une couche de CERMITANCHE, maroufler la bande d'armature dans le produit frais, laisser sécher quelques heures.
- Les fissures de 0.3 à 2 mm seront traitées directement. Schémas et autres points singuliers : se reporter à avis technique.

3) APPLICATION DU SYSTÈME

- Appliquer une première couche de CERMITANCHE sur le support (utiliser impérativement la spatule V4/2 fournie).
- Maroufler l'armature dans le produit frais en faisant chevaucher les lés sur 5 cm, en suivant les traits d'impression.
- Appliquer sans attendre une seconde couche à la lisseuse pour noyer complètement l'armature et assurer l'étanchéité complète.
- L'épaisseur minimum en sec à obtenir en tout point est de 1 mm.
- Protéger la surface contre toute dégradation par circulation tant que la surface n'est pas protégée par le carrelage.

POSE DU CARRELAGE

24 heures minimum après l'application de la dernière couche.

- Pose collée au sol (SEL) locaux classés P3 au plus. Utiliser CERMIPLUS ou CERMIFLOOR N (format limité à 40 x 40).
- Pose collée au mur (SPEC) CERMIPLUS ou CERMIFIX (faïence).



Sols de locaux classés P4 et P4S

- Pose scellée désolidarisée : Désolidariser le film de CERMITANCHE à l'aide d'un non-tissé 170 gr/m² + film synthétique de 0.15 mm d'épaisseur et mettre en œuvre le mortier de pose selon DTU 52-1 (hors avis technique).
- Pose collée: Le support devra présenter une pente de 1% minimum. La pose sera réalisée en direct au moyen de nos mortiers colles CERMIFLOOR N ou CERMIFLOOR HPR. Si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec notre mortier de collage et jointoiement base époxy EPOSOL. Dans ce cas, il conviendra de respecter une pente de 1,5% minimum autour des évacuations (sur 50 cm).

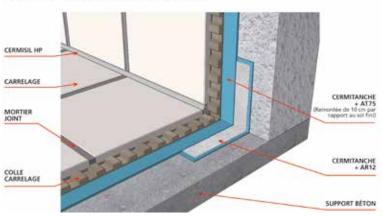








TRAITEMENT D'UN RACCORDEMENT SOL-PAROI





(1) Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



